



## Travaux réalisés par un locataire

Par **sand33460**, le **27/11/2012** à **21:31**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 9 ans d'un logement vétuste . Nous réalisons régulièrement des travaux d'amélioration et dernièrement nous avons remplacé des fenêtres ( mon propriétaire a juste payé les fournitures ).Pouvons nous prétendre à une compensation pour notre temps passé à réaliser ces travaux . D'autant plus que ce n'est pas la première fois que cela se produit .

Merci pour vos réponses

Cordialement

Sandra

Par **cocotte1003**, le **28/11/2012** à **00:38**

Bonjour, si vous souhaitez etre dédommagé, il faut vous mettre d'accord avec le bailleur par écrit avant les travaux,cordialement

Par **sand33460**, le **28/11/2012** à **01:21**

merci pour votre réponse